



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

Baromètre apprentissage 2022



Les Grandes écoles s'inscrivent dans la dynamique de croissance de l'apprentissage (1 million d'apprentis visés par le président de la République)

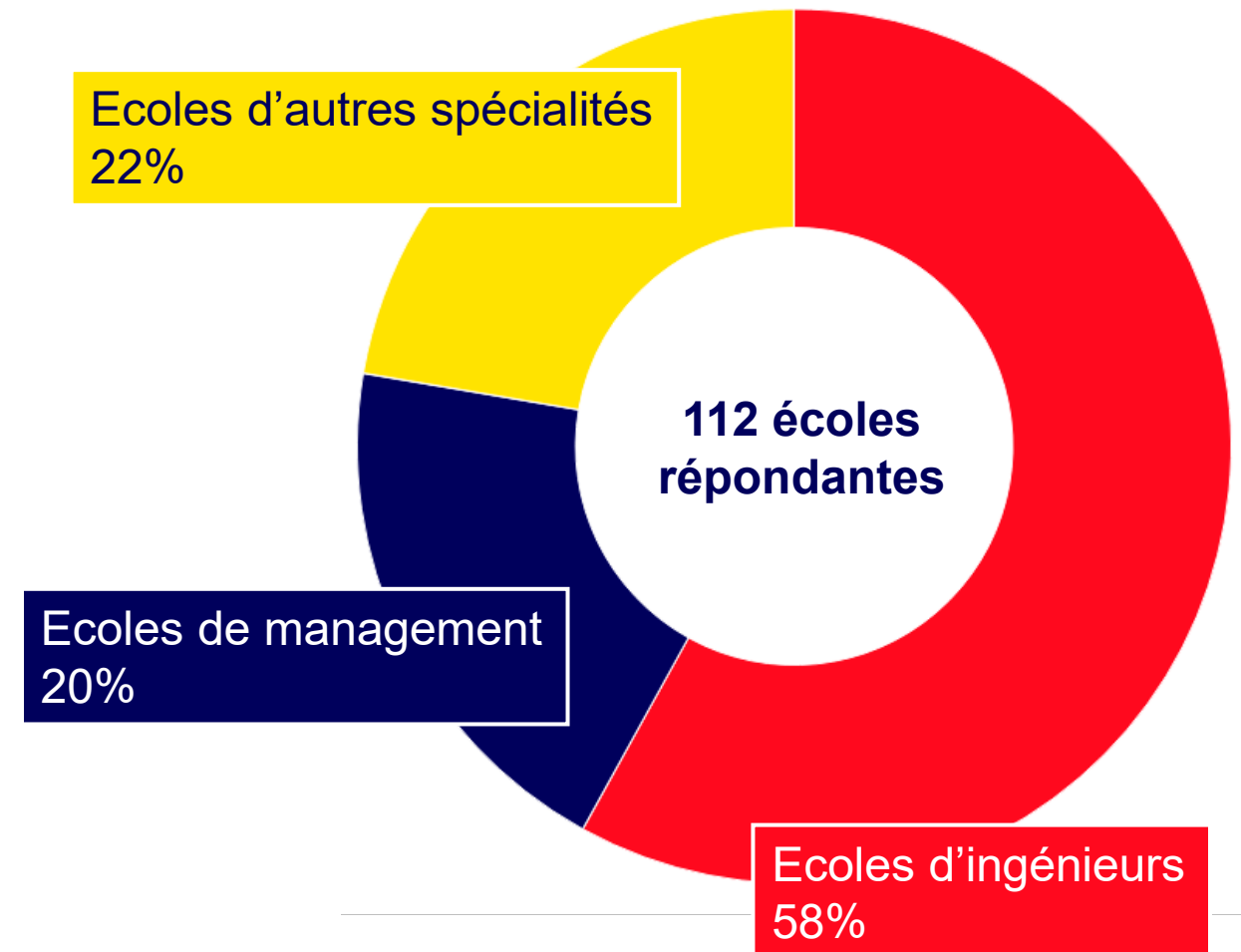
- **81%** des écoles interrogées proposent au moins une formation en apprentissage
- Dans les écoles proposant de l'apprentissage, les apprentis représentent **1/4 des apprenants**
- **37%** des écoles ont leur propre CFA
- **Les profils d'apprentis en Grande école sont valorisés par les entreprises** : les salaires des apprentis sont en moyenne 20% supérieurs aux salaires minimum définis par la loi
- **L'apprentissage est vecteur d'ouverture sociale** : 25% des apprentis étaient boursiers avant leur entrée en apprentissage. En école de management et en formation d'ingénieurs, les apprentis sont moins souvent issus d'une classe préparatoire que les autres étudiants
- **La CGE est mobilisée auprès des pouvoirs publics**
 - sur la nécessité d'un financement pérenne et soutenable des formations en apprentissage
 - **afin de favoriser la mobilité internationale des apprentis**, trop souvent mise à mal



Méthodologie et profil des répondants

Méthodologie et typologie des écoles participantes

- Questionnaire co-construit en mars 2022 par six représentantes du Groupe de travail Apprentissage et la chargée de mission formation de la Conférence des grandes écoles
- Etude envoyée à 230 écoles membres de la CGE localisées en France entre le 17 mars et le 26 avril 2022
- Analyse des données via le logiciel d'enquête Sphinx au moins de mai 2022

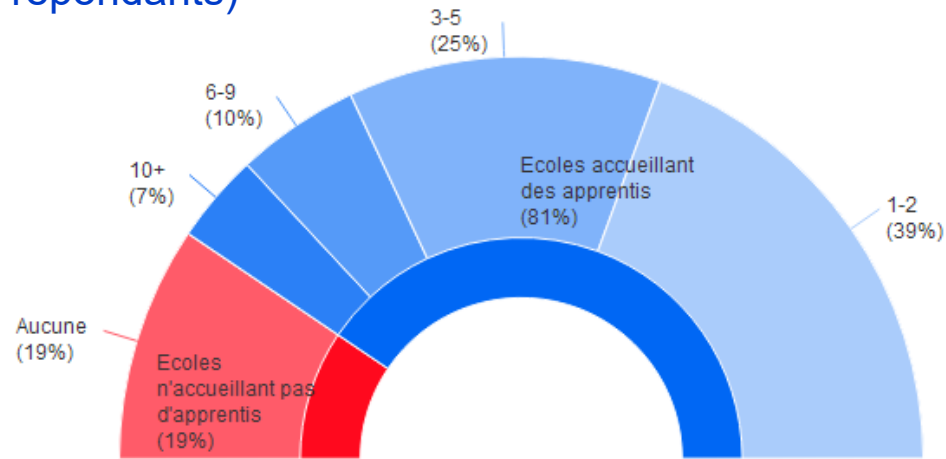




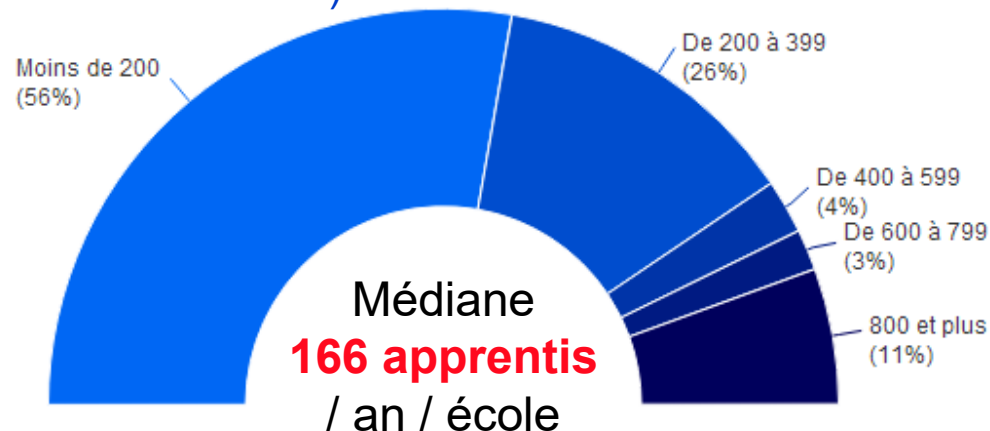
Panorama

Nombre de formations et effectifs

Nombre de formations par apprentissage proposées (tous les répondants)



Nombre d'apprentis en 2021-2022 (toutes formations confondues)



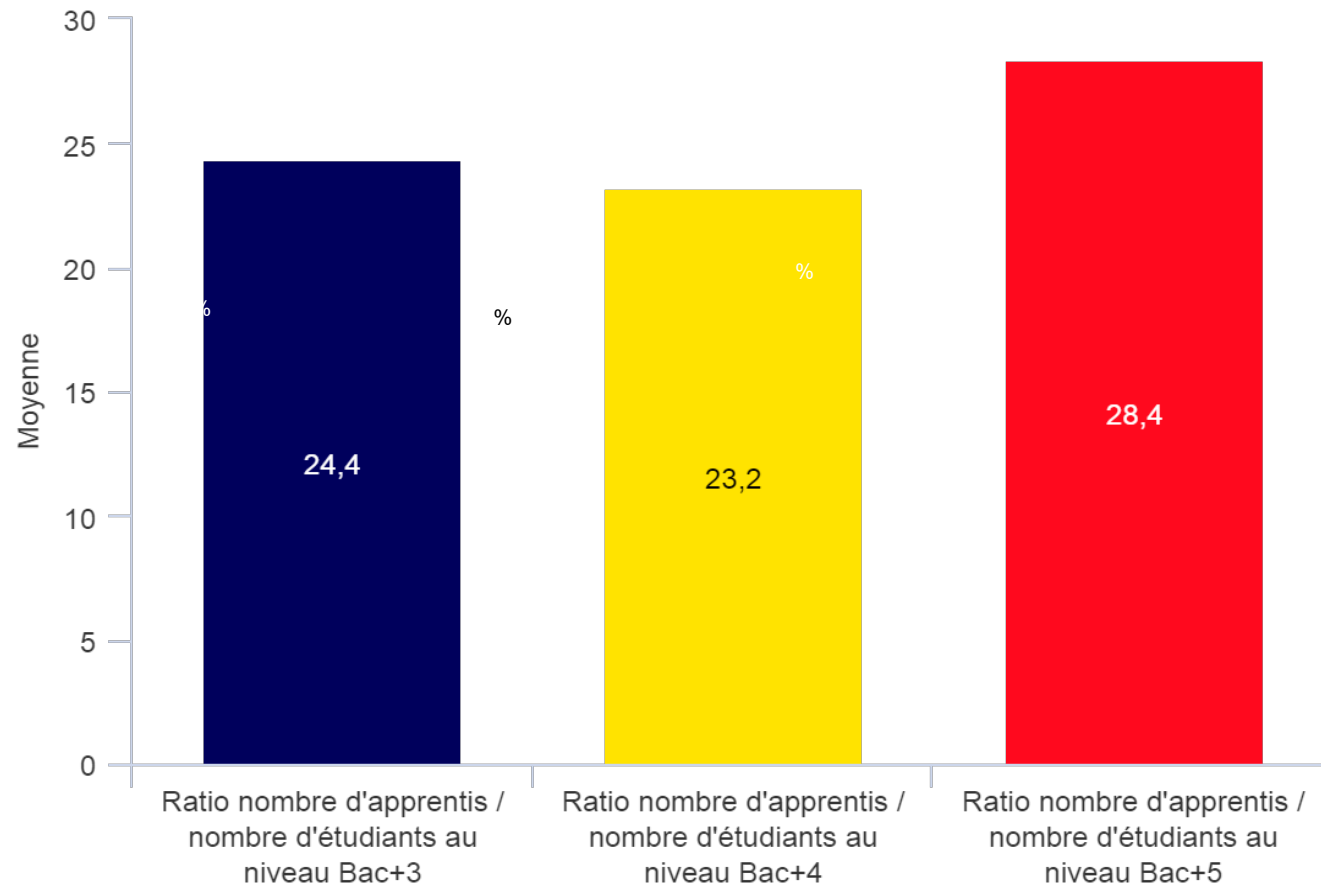
Les Grandes écoles s'inscrivent dans la dynamique de forte progression de l'apprentissage

- **81%** des écoles interrogées proposent au moins une formation en apprentissage
- Les formations se situent à **63% en région**
- Entre 2019-2020 et 2021-2022, le nombre d'alternants dans les Programmes Grandes Ecoles a **progressé de 43%**

(Source : Enquête CGE annuelle sur les effectifs annuels des étudiants et apprentis inscrits en formation Ingénieur ou PGE ou diplôme principal)

Effectifs apprentis / étudiants

Ratios nombre d'apprentis / nombre d'étudiants



C'est au niveau BAC+5 que la proportion d'apprentis dans l'effectif total d'une promotion est la plus importante : ils représentent plus d'un quart des apprenants dans les écoles proposant une voie de formation par apprentissage.

Structures d'apprentissage

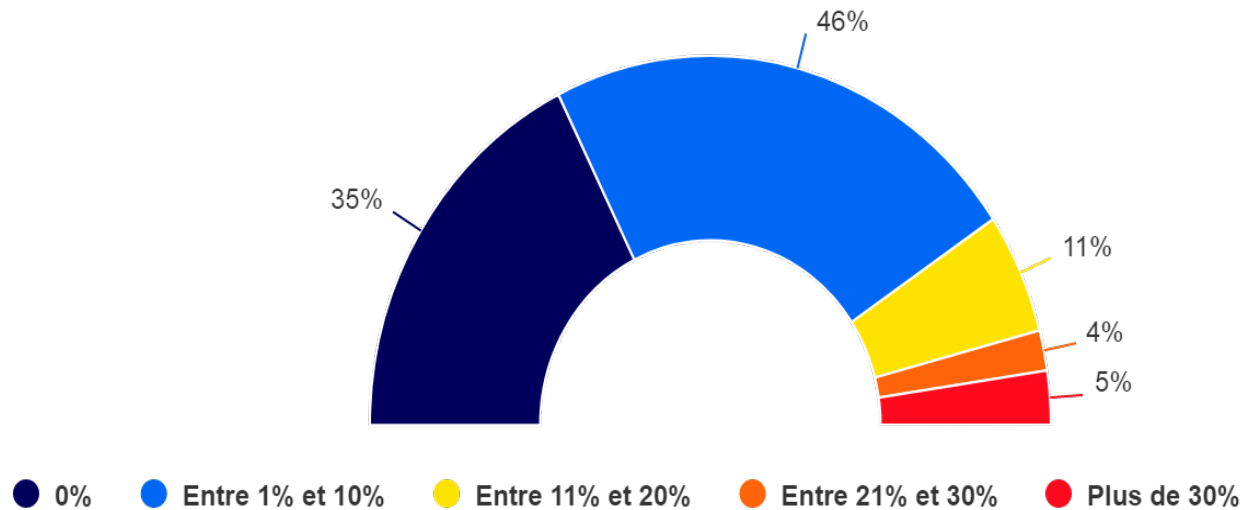
Ecoles possédant leur propre OFA,
mais ayant également recourt à des
CFA externes pour certaines formations
5%

Ecoles possédant leur
propre OFA
32%

Ecoles contractant
systématiquement avec des
CFA externes
63%

37% des écoles ont leur propre CFA,
conséquence directe de
la libéralisation permise
par la loi pour la Liberté
de choisir son avenir
professionnel (LCAP) de
2018

Part d'étudiants entrant en formation sans contrat d'apprentissage (moyenne)



La majorité des apprentis en Grande école commence sa formation en ayant déjà trouvé un employeur.

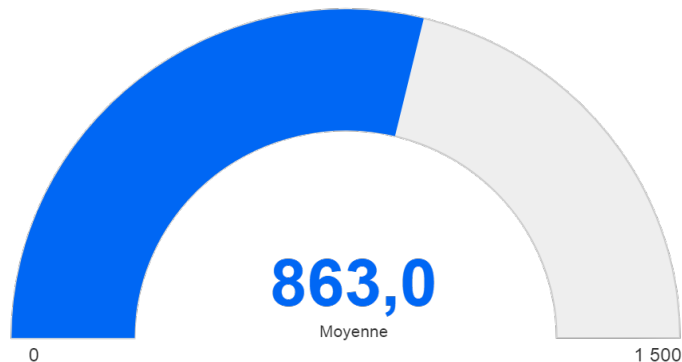
Dans 8 écoles sur 10, moins de 10% des étudiants commence sa formation sans contrat.

Pour trouver une alternance, les étudiants passent majoritaire par leurs **réseaux personnels** et les **réseaux de l'école** (offres relayées, entreprises partenaires et alumni). Les solutions « publiques » sont peu connues et rarement utilisées.

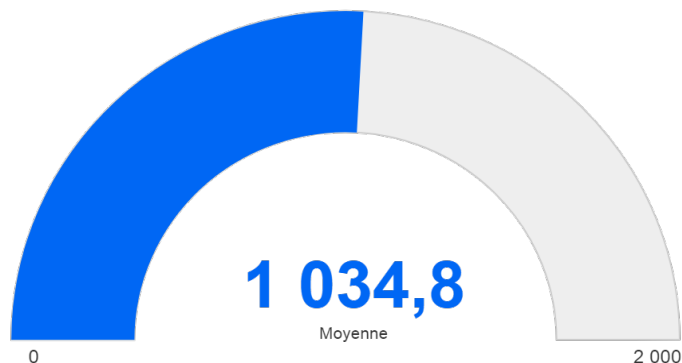
84% des apprentis travaillent dans le secteur privé.

Ouverture sociale

En première année d'apprentissage, quel est le salaire mensuel médian des apprentis de moins de 21 ans ?



En première année d'apprentissage, quel est le salaire mensuel médian des apprentis de plus de 21 ans ?



En moyenne **25% des apprentis sont boursiers** avant leur entrée en apprentissage.

Les apprentis en Grande école perçoivent une rémunération mensuelle moyenne supérieure aux minima légaux :

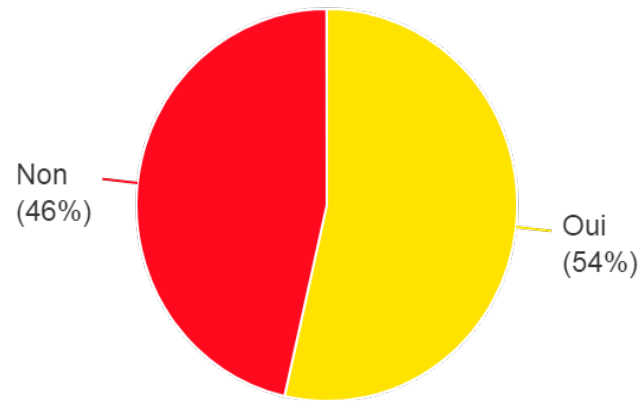
- 863€ pour les moins de 21 ans (*rémunération minimale = 707€*)
- 1035€ pour les plus de 21 ans (*rémunération minimale = 872€*)

En école de commerce et en d'ingénieurs, **les apprentis sont moins souvent passés par une CPGE et ont moins souvent des parents cadres** que les étudiants dans les mêmes formations.

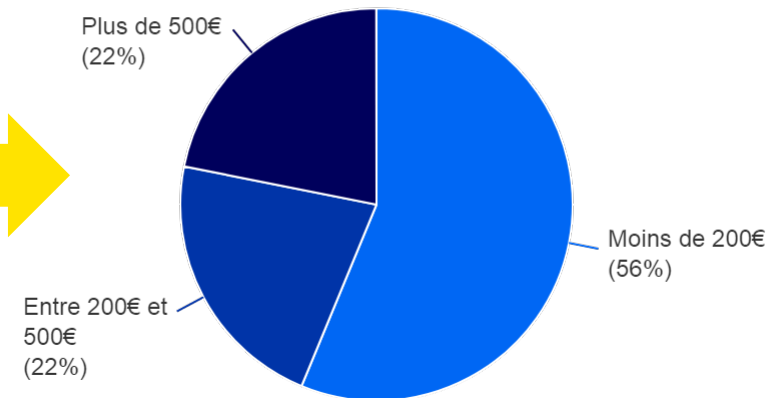
source: SIES août 2022. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-08/ni-sies-2022-07-24145.pdf>

Mobilité internationale

Possibilité de partir en mobilité internationale



Si oui, l'OPCO a-t-il versé une contribution financière aux apprentis ?



Mobilité internationale

L'arrêté du 22 janvier 2020 imposant la mise en veille des contrats d'apprentissage (entraînant notamment la suspension de leur rémunération) dès lors que l'apprenti se rendait plus de 4 semaines à l'étranger a fortement freiné leur mobilité à l'international. De nombreuses écoles n'ont pas pu donner la possibilité aux apprentis de partir en 2020.

Par ailleurs, l'aide à la mobilité accordée par les Opco est variable, créant d'importantes différences de traitement, y compris entre apprentis d'une même école. Le financement est dans la plupart des cas inférieur à 200€, un montant insuffisant pour permettre aux jeunes de partir dans de bonnes conditions.

Or l'internationalisation est essentielle pour développer des compétences sociales (soft skills : autonomie, indépendance, prise de parole en public, adaptation...), linguistiques et culturelles qui sont indispensables pour évoluer et s'épanouir sur le marché du travail.

La CGE accueille donc très favorablement la perspective d'une évolution prochaine de la loi qui n'imposerait plus la mise en veille obligatoire des contrats en cas de mobilité et encourage les efforts de l'administration visant à simplifier et faire converger les contributions des OPCO à la mobilité.



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

